

## CATALOGUE

Sur :

<http://bmsavigny.wixsite.com/mediatheque>

ou <http://www.savigny-levescault.fr/>

Vous souhaitez savoir si la bibliothèque départementale possède un ouvrage : aller sur <https://lireenvienne.fr>

et ensuite demander à l'équipe de Savigny de vous le réserver.

Vous pouvez également lire des livres numériques par l'intermédiaire de LIRE EN VIENNE. Renseignements à la médiathèque ou en mairie.  
Prêt d'une tablette ou d'une liseuse possible



## COMMENT AIDER LA BIBLIOTHEQUE DE VOTRE COMMUNE ?

- En s'inscrivant comme lecteur. Plus nombreux vous serez, plus votre médiathèque sera vivante.

Vous pouvez également rejoindre l'équipe de bénévoles qui anime la médiathèque

Si vous êtes intéressé, demandez des renseignements lors de votre prochaine visite ou en nous contactant par mail ou Tél.

Médiathèque municipale

Espace des Grassinières

86 800 Savigny L'Evescault

☎ : Médiathèque : 05 49 18 26 40

06 16 23 76 66

ou Mairie : 05 49 56 55 25

Mail de la médiathèque :

[bibliosavigny@yahoo.fr](mailto:bibliosavigny@yahoo.fr)

Claudine Andrault, Nadine Bonnet-Beauvais, Christelle Brisson, Christine Bruneau, Lydia Colin, Betty Cordaux, Léa Deschamps, Catherine Girod, Rose-Marie Loiseau, Bernadette Marnay, Chantal Morceau, Paulette Palau, Stéphanie Rouillard, Anne Claire Thiriaud seront heureuses de vous accueillir.

**A bientôt et  
Bonne lecture !**



## MEDIATHEQUE MUNICIPALE de SAVIGNY L'EVESCAULT

## LIVRET D'ACCUEIL



### **Horaires d'ouverture Pour tout public :**

LUNDI, MARDI	16 h	18 h
MERCREDI	10 h 12 h	16 h 18 h
VENDREDI	17 h	18 h
SAMEDI	10 h 12 h	

## REGLEMENT

Chaque lecteur inscrit peut emprunter :

- 5 livres
- ou 3 ouvrages et 2 CD
- ou 3 ouvrages et 1 CD et 1 DVD

**pour une durée maximum de 3 semaines.**

La durée du prêt est renouvelable une seule fois sur demande. Au-delà, des rappels sont faits aux lecteurs retardataires.

**Le lecteur est responsable du livre, CD ou DVD emprunté.** Tout ouvrage perdu ou détérioré doit être remplacé ou remboursé pour les DVD.

Les parents sont responsables des documents empruntés par leurs enfants.

Les enseignants sont responsables des documents empruntés par les enfants de l'école.

**Le lecteur ne doit pas réparer les ouvrages abîmés mais le signaler à la médiathèque.**

## COMMENT PROFITER DES SERVICES PROPOSES ?

L'inscription, le prêt de documents et la consultation internet sont entièrement gratuits.

## QUE PEUT-ON TROUVER A LA



### MEDIATHEQUE ?

- Des **romans** adultes et jeunesse,
- Des **documentaires** sur une multitude de sujets pour tous les âges,
- Des **albums, contes**
- Des **BD** jeunesse et adultes
- Des **revues**
- Des **C.D.** des **D.V.D.**
- Le service de **MUSIQUE** en ligne **MUSICME 86**. Pour des infos complémentaires voir à la médiathèque ou sur le site <https://lireenvienne.fr/> , onglet **MUSIQUE** et ensuite **MUSIC ME**
- des jeux de société pour jouer en famille ou entre amis à la médiathèque



### Internet

Le lecteur peut effectuer des recherches documentaires sur internet à la médiathèque. Une pièce d'identité sera demandée pour utiliser les tablettes numériques sur place.



### Des animations

-Les lectures de contes.

La médiathèque propose plusieurs fois par an une lecture d'histoires et de contes aux enfants le mercredi après-midi ou le samedi matin. Les thèmes sont proposés en fonction du calendrier ou choisis par les enfants eux-mêmes (Noël, sorcières, princesses).

Ces animations sont parfois associées à une exposition ou à un kamishibai (théâtre d'images).

Tous les enfants, même les non-inscrits, sont les bienvenus pour écouter notre conteuse.

- **Les rendez-vous culturels.** Nous proposons régulièrement des rendez-vous culturels : conférence ou rencontre d'un auteur, exposition, ...

### D'OU PROVIENNENT LES OUVRAGES ?

-**La municipalité** achète livres, C.D. D.V.D. et abonne la médiathèque à des revues pour adultes et enfants.

-**Le prêt de livres et de C.D. de la bibliothèque départementale de la Vienne (BDV).** La BDV prête deux fois par an quelques 300 ouvrages. De plus une navette passe tous les mois pour apporter les réservations faites par les lecteurs et des nouveautés.

-**Les dons de livres ou C.D.** Nous les acceptons avec une réserve : le droit de les sélectionner en fonction de leur état et/ou de leur âge. Les livres non mis en service sont remis à Emmaüs ou à une autre œuvre caritative.

Les dons de D.V.D. ne sont pas possibles.